

## FORMULAIRE DE PAIEMENT PAR CHEQUES VACANCES : ANCV

### 1/ Indiquez la référence de commande :

.....  
Ce numéro est indispensable pour procéder à l'enregistrement de vos chèques vacances. Il figure sur l'email de confirmation de votre commande.

### 2/ Indiquez vos noms et prénoms :

.....  
Merci de renseigner celui utilisé lors de la création du compte client et voyageur référent sur ceetiz.com

### 3/ Remplissez le détail ci-dessous :

VALEUR UNITAIRE DES CHEQUES ANCV	QUANTITE (ex : 3)	N° DU/DES CHEQUES ANCV N° ..... à .....	TOTAL
10 €			
20 €			
25 €			
50 €			
<b>MONTANT TOTAL DES CHEQUES VACANCES</b>			

### 4/ Libellez obligatoirement tous les chèques vacances à l'ordre de CEETIZ.

### 5/ Envoyez-nous vos Chèques-Vacances à l'adresse ci-dessous, accompagné d'un RIB (au nom du titulaire du dossier) par courrier recommandé avec accusé de réception.

LE CLIENT ACCEPTE EGALEMENT PLEINEMENT LES POINTS SUIVANTS CONCERNANT LE PAIEMENT EN CHEQUES ANCV :

- Ceetiz se dégage de toute responsabilité en cas d'envoi de chèques ANCV par simple courrier. De plus, Ceetiz ne pourra constater le contenu du pli à son ouverture dans ses bureaux et ne pourra être tenu responsable d'un mauvais acheminement postal, de l'ouverture du pli et d'une différence avérée entre le montant de l'envoi et le montant constaté à l'arrivée.
- Les chèques vacances dont la date de validité est inférieure à 3 mois au moment de leur réception par Ceetiz, qui ne seront pas envoyés avec leur souche ou qui comporteraient des ratures, mention ou surcharge ne pourront pas être acceptés et ne pourront faire l'objet d'un remboursement.
- En cas d'annulation, le montant de la réservation déduit des frais d'annulation éventuels sera remboursé par virement et non la valeur des chèques vacances qui auront été envoyés.
- Si les chèques vacances ne sont pas au nom du voyageur référent ou du titulaire du compte Ceetiz ayant servi à passer la commande, il faudra alors fournir la photocopie de la pièce d'identité du bénéficiaire des chèques vacances afin de prouver le lien de parenté.
- Les chèques vacances envoyés au-delà du trente (30) jours après le départ ne seront plus acceptés.
- Le remboursement se fera par RIB (au nom du titulaire du dossier) dans un délai de 30 jours à réception des ANCV.
- N'envoyez vos chèques-vacances uniquement lorsque votre commande a été confirmée et que vous avez reçu votre voucher.
- Les e-ANCV ne sont pas acceptés.

+33 (0)1 84 88 03 94

13/15 rue des Sablons • 75016 Paris • FRANCE

www.ceetiz.com

SAS au Capital de 53 580 € - 529 957 482 00035 - FR 69 529 957 482

